



COMMUNICATION IMPORTANTE : RETRAIT DE LOTS

Meningitec® 10 microgrammes, suspension pour injection intramusculaire

Numéro d'autorisation: 654

Principe actif: Polysaccharida neisseriae meningitidis C 10 µg conjugatum cum proteinum corynebacteriae diphtheriae CRM 197.

Meningitec® , 1 dose de vaccin: tous les lots pas encore périmés
Meningitec® , 10 doses de vaccin: tous les lots pas encore périmés

Après consultation avec Swissmedic, nous retirons tous les lots de Meningitec® 10 microgrammes jusqu'au niveau du commerce de détail.

Dans les lots concernés par ce retrait, la solution de suspension peut contenir des particules d'oxyde de fer et/ou de métal. Ce problème a été découvert dans le cadre du contrôle de qualité de routine. Aucun défaut de qualité n'a jusqu'à présent été rapporté pour les lots en Suisse mais il faut partir du principe que ceux-ci sont également concernés par le défaut de qualité décrit.

En Suisse, les lots concernés de Meningitec® 10 microgrammes ont été livrés à partir du 15.11.2013 par la société Nuron Biotech GmbH et, avant cette date, ils étaient distribués par l'ancienne titulaire de l'autorisation, la société Pfizer AG.

Nous prions tous les grossistes, toutes les pharmacies, tous les hôpitaux et tous les médecins de nous retourner **tous les lots de Meningitec® qui ne sont pas encore périmés**.

Nous vous prions d'envoyer ces lots de Meningitec® directement à l'adresse suivante:

Voigt Industrie Service AG
Retourenabteilung
Moosmattweg 3
4704 Niederbipp

Nous vous rembourserons la valeur de la marchandise après l'avoir reçue en retour et vous prions à cette fin de joindre une facture avec bulletin de versement à votre envoi à l'adresse ci-dessus.

Pour vos questions au sujet de Meningitec® 10 microgrammes ainsi qu'à ce retrait, nous vous prions de vous adresser à notre service clients (0800 - 83 67 13 ou meningitec_recall_ch@nuronbiotech.com).

Nous regrettons beaucoup les inconvénients causés par ce retrait et nous vous remercions pour votre soutien.

Avec nos meilleures salutations,
Nuron Biotech GmbH

Wendy F. DiCicco
Managing Director

Les **annonces d'effets indésirables** devront être effectuées à l'aide du formulaire correspondant et envoyées au centre régional de pharmacovigilance. Le formulaire d'annonce est disponible sur le site de Swissmedic (www.swissmedic.ch → Surveillance du marché > Vigilance-System – Pharmacovigilance) ou peut être commandé auprès de Swissmedic (tél. 058 462 02 23).